

Conseil Municipal ARi/SB/HR/MC

## EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 11 février à 18 h 35 les membres composant le Conseil Municipal d'Issy-les-Moulineaux, régulièrement convoqués individuellement et par écrit le 4 février 2016, se sont réunis au nombre de 40 dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur SANTINI, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

### Etaient présents :

SANTINI André	SZABO Claire	HOUNTOMEY Céline
LEFEVRE Thierry	HELARY-OLIVIER Christine (jusqu'à 19 h 18)	LIADZE Fabienne
ESTRADE-FRANCOIS Isabelle (à partir de 20 h 14)	KHANDJIAN Arthur	POUJOL Aymeric
LETOURNEL Edith	POINOT Jeannine	LAKE-LOPEZ Sabine
VESSIERE Martine	GOUZEL Marie-Auguste	CAM Christophe
KNUSMANN Philippe	PIOT Annie	BALI Leïla
MARTIN Gérard	ECAROT Marie	ARNOUX Clémence
SZMARAGD Jean-Marc	TANTI André	SIMILOWSKI Kathy
GUICHARD Claire	RADENNE Jean-Marc	PUIJALON Thomas
PITROU Nathalie	GARRIGUES Maria (à partir de 19h09)	JULHÈS Vivien
de CARRERE Bernard (à partir de 19 h 02)	BERANGER Etienne (à partir de 18 h 44)	ALEZARD Lysiane
PROVOT Christophe (jusqu'à 19 h 43)	ROUSSEL Thibaut	MALEYRE Anne-Laure (à partir de 19 h 58)
GUILCHER Ludovic	DANIEL Pierrick	GAMBIEZ Fabienne
LEVY Alain	RIGONI Olivier	AUFFRET Patrick
SUEUR Joëlle	COURCELLE-LABROUSSE Jean	MARTINEAU Frédéric

## Etaient représentés :

P. SUBRINI par J.M. SZMARAGD

I. ESTRADE-FRANCOIS par A. KHANDJIAN (jusqu'à 20h14)

B. de CARRERE par C. GUICHARD (jusqu'à 19 h 02) C. HELARY-OLIVIER par T. LEFEVRE (à partir de 19 h18) N. BERNADET par A.LEVY

M. GARRIGUES par C. HOUNTOMEY (jusqu'à 19h09)

S. FARO par S. LAKE-LOPEZ

C. MILLAN par F. LIADZE

#### Etaient absents:

C. PROVOT (à partir de 19 h 43) E. BERANGER (jusqu'à 18 h 44) A.L. MALEYRE (jusqu'à 19 h 58)

Accusé de réception en préfecture 092-219200409-20160211-dcm13-DE Date de télétransmission : 19/02/2016

Monsieur Christophe CAM est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de séderé antique qua (02/2016 accepte.

Publication par affichage : le 18 février 2016

GL/LP/JB

## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 11 FEVRIER 2016

N° 13

**OBJET : FINANCES - Subventions aux associations pour l'année 2016.** 

# Madame Edith LETOURNEL, Maire-Adjointe déléguée aux Finances, expose au Conseil Municipal ce qui suit :

Comme chaque année, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir accorder une subvention aux associations dont la liste est récapitulée sur le tableau ci-joint.

En application du décret 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition de personnel municipal aux associations, il est créé par la Ville des subventions complémentaires dont les montants sont ajustables selon les termes des conventions de mise à disposition de personnel municipal signées entre la Ville et les associations concernées.

Les crédits nécessaires au versement des subventions sont inscrits au budget primitif de la commune.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la délibération en date du 17 décembre 2015 relative au renouvellement des conventions de mise à disposition de personnel municipal auprès d'associations,

La Commission municipale Finances et Ville numérique s'étant réunie le 27 janvier 2016,

Entendu cet exposé,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE** le versement des subventions aux associations mentionnées dans le tableau joint.

**DIT** que le versement des subventions complémentaires est conditionné au respect des termes des conventions de mise à disposition de personnel municipal signées entre la Ville et les associations concernées.

## Adopté à l'unanimité

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales, n'ont pas pris part au vote de certaines subventions :

- MM. de Carrère, Khandjian, Cam, Daniel, Roussel, Mmes Bernadet, Poinot, Faro, Bali pour la subvention à l'Office Municipal des Sports (OMS).
- MM. Lefèvre, Levy, Mmes Bernadet, Estrade-François Faro, Liadzé, pour la subvention à l'Accuse de réception en préfecture l'association Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaure (10 luis 20 luis 20
- MM Levy, Radenne, Mmes Szabo, Ecarot, Piot, Bali pour la subate de l'élégransmission : 19/02/2016 Tourisme et des Loisirs d'Issy-les-Moulineaux (MTL).

- M. Guilcher Mmes Bernadet, Ecarot pour la subvention à l'Association pour le Logement des Personnes Isolées Résidant à Issy-les-Moulineaux (ALPIRIM).
- MM. Santini, Subrini, Mme Letournel pour la subvention au Comité des Œuvres Sociales (COS).
- MM. Santini, Lefèvre, Levy, de Carrère, Mme Estrade-François, pour la subvention à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Espace Icare.
- MM. Guilcher, Courcelle-Labrousse Mmes Sueur, Bernadet, Arnoux pour la subvention à l'Office Isséen des Personnes Agées (O.I.P.A.).
- MM. Levy, Khandjian, Roussel Mmes Szabo, Hountomey, Millan pour la subvention au Comité de Jumelages et de Relations Internationales.
- MM. Guilcher, Courcelle-Larousse, Mmes Lake-Lopez, Garrigues pour la subvention au Centre Isséen du Bénévolat (CIB).
- MM. Martin, Julhès pour la subvention au Foyer des Jeunes Travailleurs « Les jeunes de la Plaine ».
- Mmes Sueur et Letournel et M. Guilcher pour la subvention à l'association Trait d'Union Entr'aide Emploi.
- M. Subrini pour la subvention à l'association Fondation Odilon Lannelongue.
- Mme Estrade-François pour la subvention à la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine.
- M. Santini, Mmes Guichard, Hountomey pour la subvention à l'Association 1 2 3 pour rester chez soi.
- M. Courcelle-Labrousse pour la subvention aux Scouts unitaires de France.
- MM. Levy, Radenne pour la subvention à la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA).
- M. Gouzel pour la subvention à l'Union Française des Associations de Combattants.
- Mme Sueur pour la subvention au Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.
- Mme Garrigues pour la subvention à l'Association des pères de familles espagnoles émigrées en France.

Edith LETOURNEL Maire-Adjointe